

Décision Générale colonial

Décision n° n°27 Affectation,

n°27

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 3 avril 1930
Numéro JO n° 401 du 30/04/1930	Date du numéro 30 avril 1930

TEXTE INTÉGRAL

A. Molière, commis des services civils, est affecté au cabinet au Gouverneur, en qualité de commis d'ordre, à compter du 2 avril 1930. Il aura droit à l'indemnité de permanence prévue par l'arrêté du 25 mai 1927.